

Le 30/03/2021

Convocation

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister au **Conseil Municipal** qui aura lieu le :

Le mardi 06 avril 2021 à 18 heures

Salle des Fêtes (rue de l'église)_

Ordre du Jour

Approbation Procès-Verbal du Conseil Municipal du vendredi 12 Mars 2021

Finance

- Compte Administratif 2020 « CCAS »
- Compte Administratif 2020 « Service Vente Chaleur »
- Compte Administratif 2020 « Eau et Assainissement »
- Compte Administratif 2020 « Commune »
- Compte Administratif 2020 « Lotissement »

Ce courrier tient lieu de convocation au Conseil Municipal ; En cas d'absence, le jour du Conseil, vous voudrez bien prévoir une procuration pour un des membres du Conseil Municipal de votre choix.

Vous trouverez ci-joint, l'ordre du jour, les délibérations et annexe(s) éventuelle(s).

Veillez agréer Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Jean-Pierre REYMOND, Maire

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - CCAS DE BURZET (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 26071017300014

POSTE COMPTABLE : SGC AUBENAS

M 14

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : CCAS DE BURZET (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	2 829,09	G	2 467,58
	Section d'investissement	B	0,00	H	0,00

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	161,92 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	2 829,09	= G+H+I+J	2 629,50

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	2 829,09	= G+I+K	2 629,50
	Section d'investissement	= B+D+F	0,00	= H+J+L	0,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	2 829,09	= G+H+I+J+K+L	2 629,50

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre		
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	0,00	L	0,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immo.				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 16
 Nombre de membres présents : 16
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 30/03/2021

Présenté par (1) JEAN PIERRE LEFEBVRE 1ER ADJOINT.
 A CCAS DE BURZET, le 06/04/2021
 JEAN PIERRE LEFEBVRE 1ER ADJOINT

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
 A CCAS DE BURZET, le 06/04/2021
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ARSAC Gisèle	
ARSAC Josette	
AUDIGIER Agnès	
AUDIGIER Aline	
AUDIGIER Catherine	
DE CHANALEILLES Bernard	
DUPRE Laurie	
GIRONNE Marina	
HERVOIS Didier	
LEFEBVRE Jean-Pierre	
MAZET Julien	
MICHEL YVONNE	
MORI Gilbert	
REYMOND Jean-Pierre	
VAN DER LINDEN Stéphan	
VANACKER Gérald	

Certifié exécutoire par (1) JEAN PIERRE LEFEBVRE 1ER ADJOINT, compte tenu de la transmission en préfecture, le 06/04/2021, et de la publication le 06/04/2021

A CCAS DE BURZET, le 06/04/2021

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : LE CONSEIL MUNICIPAL.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21070045600051	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Commune SERVICE VENTE DE CHALEUR - BURZET
--	---

POSTE COMPTABLE DE : SGC D' AUBENAS

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 41 (1)

Compte administratif

BUDGET : SERVICE VENTE DE CHALEUR - BURZET (2)

ANNEE 2020

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 69 510,14	G 61 777,68	G-A -7 732,46
	Section d'investissement	B 16 174,07	H 25 680,00	H-B 9 505,93

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 0,00 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 12 366,61 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
=		=		
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 98 050,82	Q= G+H+I+J 87 457,68	=Q-P -10 593,14

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 2 034,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 2 034,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 69 510,14	= G+I+K 61 777,68	-7 732,46
	Section d'investissement	= B+D+F 30 574,68	= H+J+L 25 680,00	-4 894,68
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 100 084,82	= G+H+I+J+K+L 87 457,68	-12 627,14

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 2 034,00	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

SERVICE VENTE DE CHALEUR - BURZET - SERVICE VENTE DE CHALEUR - BURZET - CA - 2020

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
10	Opération d'équipement n° 10	2 034,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 11
 Nombre de membres présents : 11
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 30/03/2021

Présenté par (1) JEAN-PIERRE LEFEBVRE 1ER ADJOINT,
 A SERVICE VENTE DE CHALEUR - BURZET le 06/04/2021
 (1) JEAN-PIERRE LEFEBVRE 1ER ADJOINT,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A SERVICE VENTE DE CHALEUR - BURZET, le 06/04/2021
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AUDIGIER Agnès	
AUDIGIER Aline	
AUDIGIER Catherine	
DUPRE Laurie	
HERVOIS Didier	
LEFEBVRE Jean-Pierre	
MAZET Julien	
MORI Gilbert	
REYMOND Jean-Pierre	
VAN DER LINDEN Stéphan	
VANACKER Gérald	

Certifié exécutoire par (1) JEAN-PIERRE LEFEBVRE 1ER ADJOINT, compte tenu de la transmission en préfecture, le 06/04/2021, et de la publication le 06/04/2021
 A SERVICE VENTE DE CHALEUR - BURZET, le 06/04/2021

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : LE CONSEIL MUNICIPAL.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21070045600044	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Commune SERVICE EAU & ASSAINISSEMENT DE BU
--	--

POSTE COMPTABLE DE : SGC AUBENAS

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : SERVICE EAU & ASSAINISSEMENT DE BU (2)

ANNEE 2020

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 31 382,69	G 114 655,39	G-A 83 272,70
	Section d'investissement	B 84 730,84	H 48 840,36	H-B -35 890,48

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 0,00 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 6 166,03 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 122 279,56	Q= G+H+I+J 163 495,75	=Q-P 41 216,19

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 11 158,60	L 37 865,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 11 158,60	= K+L 37 865,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 31 382,69	= G+I+K 114 655,39	83 272,70
	Section d'investissement	= B+D+F 102 055,47	= H+J+L 86 705,36	-15 350,11
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 133 438,16	= G+H+I+J+K+L 201 360,75	67 922,59

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 11 158,60	L 37 865,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	37 865,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
70	Opération d'équipement n° 70	0,00	
76	Opération d'équipement n° 76	11 158,60	
80	Opération d'équipement n° 80	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 11
 Nombre de membres présents : 11
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 30/03/2021

Présenté par (1) JEAN PIERRE LEFEBVRE,
 A SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT DE BURZET le 06/04/2021
 (1) JEAN PIERRE LEFEBVRE,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT DE BURZET, le 06/04/2021
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AUDIGIER Agnès	
AUDIGIER Aline	
AUDIGIER Catherine	
DUPRE Laurie	
HERVOIS Didier	
LEFEBVRE Jean-Pierre	
MAZET Julien	
MORI Gilbert	
REYMOND Jean-Pierre	
VAN DER LINDEN Stéphan	
VANACKER Gérald	

Certifié exécutoire par (1) JEAN PIERRE LEFEBVRE, compte tenu de la transmission en préfecture, le 06/04/2021, et de la publication le 06/04/2021
 A SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT DE BURZET, le 06/04/2021

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : LE CONSEIL MUNICIPAL.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - BURZET (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21070045600010

POSTE COMPTABLE : SGC D'AUBENAS

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : BURZET (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	545 100,29	G	751 471,48
	Section d'investissement	B	540 512,62	H	24 288,90

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	305 063,50 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	159 509,09 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	1 085 612,91	= G+H+I+J	1 240 332,97

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	215 030,41	L	66 000,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	215 030,41	= K+L	66 000,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	545 100,29	= G+I+K	1 056 534,98
	Section d'investissement	= B+D+F	755 543,03	= H+J+L	249 797,99
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	1 300 643,32	= G+H+I+J+K+L	1 306 332,97

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	66 000,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	66 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	26 714,86	0,00
12	Opération d'équipement n° 12	4 888,10	
67	Opération d'équipement n° 67	48 060,00	
68	Opération d'équipement n° 68	24 012,12	
69	Opération d'équipement n° 69	111 355,33	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 11
 Nombre de membres présents : 88
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 30/03/2021

Présenté par (1) JEAN PIERRE LEFEBVRE 1ER ADJOINT.
 A COMMUNE DE BURZET, le 06/04/2021
 JEAN PIERRE LEFEBVRE 1ER ADJOINT

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
 A COMMUNE DE BURZET, le 06/04/2021
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AUDIGIER Agnès	
AUDIGIER Aline	
AUDIGIER Catherine	
DUPRE Laurie	
HERVOIS Didier	
LEFEBVRE Jean-Pierre	
MAZET Julien	
MORI Gilbert	
REYMOND Jean-Pierre	
VAN DER LINDEN Stephan	
VANACKER Gilbert	

Certifié exécutoire par (1) JEAN PIERRE LEFEBVRE 1ER ADJOINT, compte tenu de la transmission en préfecture, le 06/04/2021, et de la publication le 06/04/2021

A COMMUNE DE BURZET, le 06/04/2021

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : LE CONSEIL MUNICIPAL.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - LOTISSEMENT BURZET (1)
AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21070045600069

POSTE COMPTABLE : AUBENAS

M 14

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : LOTISSEMENT BURZET (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	0,00	G	27 262,75
	Section d'investissement	B	27 262,75	H	0,00

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	27 262,75	= G+H+I+J	27 262,75

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	0,00	= G+I+K	27 262,75
	Section d'investissement	= B+D+F	27 262,75	= H+J+L	0,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	27 262,75	= G+H+I+J+K+L	27 262,75

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	0,00	L	0,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 11
 Nombre de membres présents : 11
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 30/03/2021

Présenté par (1) JEAN PIERRE LEFEBVRE 1ER ADJOINT.
 A BURZET, le 06/04/2021
 JEAN PIERRE LEFEBVRE 1ER ADJOINT

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
 A BURZET, le 06/04/2021
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AUDIGIER Agnès	
AUDIGIER Aline	
AUDIGIER Catherine	
DUPRE Laurie	
HERVOIS Didier	
LEFEBVRE Jean-Pierre	
MAZET Julien	
MORI Gilbert	
REYMOND Jean-Pierre	
VAN DER LINDEN Stéphan	
VANACKER Gérald	

Certifié exécutoire par (1) JEAN PIERRE LEFEBVRE 1ER ADJOINT, compte tenu de la transmission en préfecture, le 06/04/2021, et de la publication le 06/04/2021

A BURZET, le 06/04/2021

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : LE CONSEIL MUNICIPAL.